

**Multipliée par 1,8 depuis 1980, la dépense intérieure d'éducation représente 6,9 % du PIB en 2005, soit :**

- 117,9 milliards d'euros,**
- 6 970 euros par élève ou étudiant,**
- 1 880 euros par habitant.**

**E**n 2005, la dépense intérieure d'éducation (DIE) atteint 117,9 milliards d'euros, ce qui correspond à 6,9 % de la richesse nationale (PIB). Pour l'éducation, la collectivité nationale, tous financeurs confondus, réalise un important effort financier à hauteur de 1 880 euros par habitant, ou 6 970 euros par élève ou étudiant (*tableau 01*).

Entre 1980 et 2005, la part de la dépense d'éducation dans la richesse nationale a fluctué. De 6,4 % du PIB en 1980, elle atteint 6,8 % en 1982 pour ensuite baisser à 6,4 % en 1989. Ces années correspondent à la mise en place des lois de décentralisation : les crédits d'investissement de l'État sont transférés aux départements et aux régions qui ne commenceront les travaux importants de reconstruction et de rénovation des lycées et collèges qu'à partir de 1989. De 1990 à 1993, la part de la DIE dans le PIB progresse fortement pour atteindre 7,6 %, cette augmentation étant due notamment à l'effort important des collectivités territoriales ainsi qu'à la revalorisation des personnels enseignants.

De 1980 à 2005, la dépense d'éducation a connu un taux de croissance annuel moyen de 2,4 %, supérieur à celui du PIB, en hausse de 2,1 % par an sur la période. Par contre de 1998 à 2005, le PIB a progressé de 15,7 % alors que la DIE n'a crû que de 6,3 %, ce qui explique la baisse régulière de la part de la DIE dans le PIB, jusqu'à 6,9 % en 2005 (*graphique 02*).

La croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût de chaque élève. Tous niveaux confondus, la dépense moyenne par élève ou étudiant augmente en effet sur la période 1980-2005 de 2,1 % par an en prix constants, en raison du poids croissant des enseignements du second degré et du supérieur, de l'amélioration de l'encadrement dans le premier degré, et de la revalorisation du statut des enseignants.

Si les dépenses par élève des premier et second degrés ont crû dans des proportions importantes (respectivement de 76 % et 62 %), la dépense par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 29 %, la forte hausse des effectifs jusqu'en 1996, puis récemment depuis 2000, ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur (*graphique 03*).

L'État, qui emploie plus de 1,3 million de personnes (voir indicateur 02), participe de manière prépondérante au financement de la dépense d'éducation, à hauteur de 62,7 %, dont 55,5 % pour le seul ministère de l'Éducation nationale. Les collectivités territoriales assurent 21,3 % du financement total initial : leur part s'est accrue dans le second degré, le supérieur et la formation continue, suite aux transferts de charge de l'État. Les ménages, quant à eux, participent à hauteur de 7,6 %.

*La dépense intérieure d'éducation représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation: activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et les dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).*

*Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'Éducation, compte satellite de la Comptabilité nationale. Celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés.*

- intégration des DOM*
- nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels*
- réévaluation des dépenses des ménages.*

*Cette rénovation a d'abord porté sur la période 1999-2005, puis a fait l'objet d'une rétopolation jusqu'en 1975 de la seule dépense intérieure d'éducation. Les coûts unitaires (pour lesquels les séries présentent donc une rupture en 1999) n'ont pas fait, pour l'instant, l'objet d'une telle rétopolation.*

*Les montants des dépenses des deux dernières années sont des montants provisoires.*

*Financement initial : financement avant prise en compte des transferts existant entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents.*

*Financement final : notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et, soit le producteur, soit l'activité d'éducation.*

Source : MEN-DEPP.

Pour les comparaisons internationales : OCDE CERI.

Champ : métropole + DOM, ensemble.

Les comparaisons internationales, quelque peu fragiles pour des raisons méthodologiques, rapportent aux PIB nationaux les dépenses consacrées à la seule formation initiale (hors formation continue). Avec une part de 6,3 % en 2003, la France se situe toujours au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (5,9 %), assez nettement au-dessus de l'Espagne, du Japon ou des Pays-Bas, mais en deçà des États-Unis ou de la Suède.

## 01 La dépense pour l'éducation

métropole + DOM

	1980	1990	2000	2004	2005
<b>Dépense Intérieure d'Éducation*</b>					
aux prix courants (en milliards d'euros)	28,5	68,0	105,4	115,6	<b>117,9</b>
aux prix 2005 (en milliards d'euros)	64,6	86,1	116,1	117,8	<b>117,9</b>
DIE/PIB	6,4 %	6,6 %	7,3 %	7,0 %	<b>6,9 %</b>
DIE/habitant aux prix 2005 (en euros)	1 200	1 480	1 910	1 890	<b>1 880</b>
<b>Dépense moyenne par élève*</b>					
aux prix courants (en euros)	1 760	4 030	6 230	6 840	<b>6 970</b>
aux prix 2005 (en euros)	4 000	5 090	6 870	6 970	<b>6 970</b>
<b>Structure du financement initial (en %)**</b>					
État	69,1	63,6	64,6	63,6	<b>62,7</b>
<i>dont MEN</i>	60,9	56,5	57,1	56,2	55,5
Collectivités territoriales	14,2	18,5	19,9	20,5	<b>21,3</b>
Autres administrations publiques et CAF	0,4	0,7	2,1	2,1	<b>2,1</b>
Entreprises	5,5	5,9	5,4	6,2	<b>6,3</b>
Ménages	10,8	11,2	8,0	7,6	<b>7,6</b>

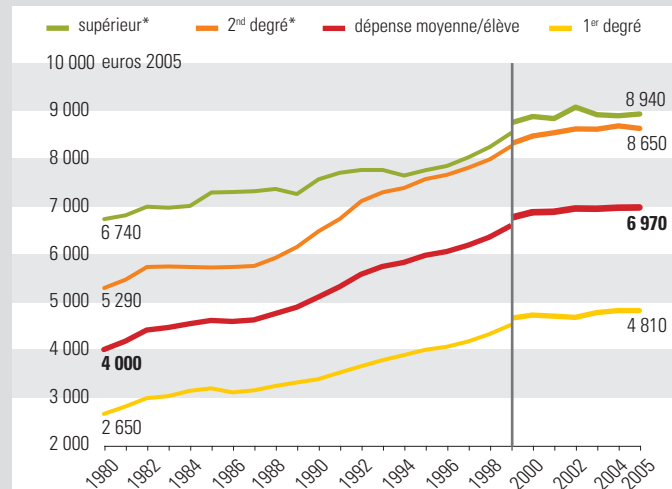
(\* ) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie ci-contre) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2005.

Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(\*\*) Financement initial : voir méthodologie ci-contre.

Source : MEN-DEPP

## 03 Évolution de la dépense moyenne par élève\* aux prix 2005 (1980-2005)

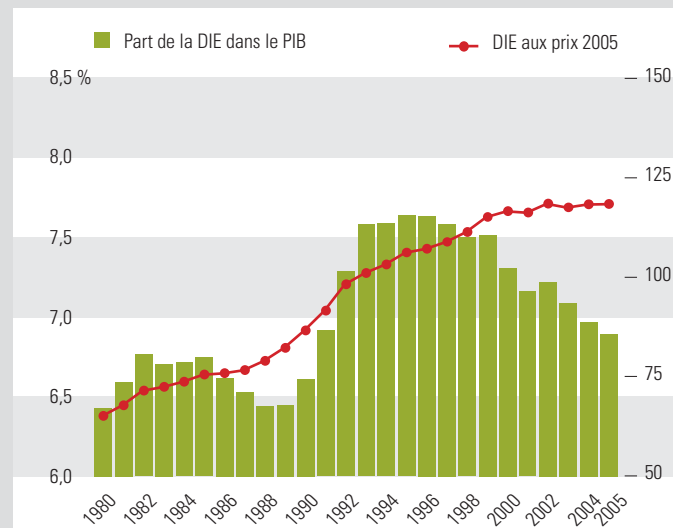


\* En 1999 il y a une rupture de série due à la rénovation du compte : changement de périmètre (intégration des DOM), revalorisation des charges sociales rattachées, des dépenses des ménages notamment.

Source : MEN-DEPP

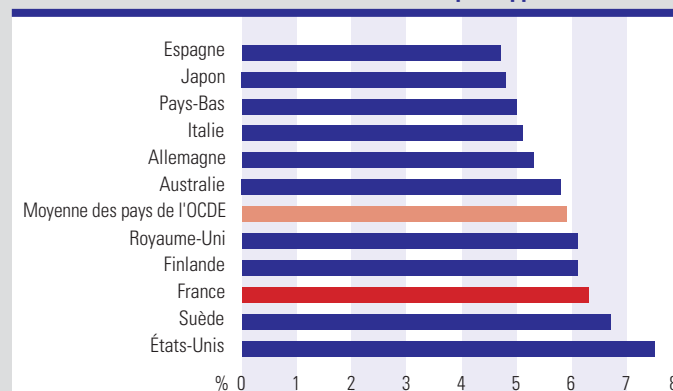
## 02 Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) et de sa part dans le PIB (1980-2005)

en milliards d'euros



Source : MEN-DEPP

## Dépense d'éducation (formation initiale) par rapport au PIB (2003)



Source : édition 2006 de « Regards sur l'éducation », OCDE